

La Knesset sur le point d'officialiser l'apartheid

27 mars 2018



Le racisme et les pratiques d'apartheid sont depuis longtemps inscrits dans les faits par Israël. Ils sont clairement institutionnalisés en territoire palestinien occupé avec les routes réservées aux colons ou les régimes administratifs et judiciaires différents selon que les habitants sont Palestiniens ou colons israéliens, avec les interdictions de construire pour les Palestiniens et les destructions de maisons ou les évictions des Palestiniens de Jérusalem. Mais c'est aussi le cas à l'intérieur même d'Israël avec des statuts personnels discriminatoires - pour exemple le mariage : les Palestiniens d'Israël n'ont pas le droit d'épouser la personne de leur choix et de vivre en Israël avec elle si c'est un Palestinien ou une Palestinienne de Cisjordanie et de Gaza ou un.e réfugié.e. Discriminations également pour les communautés bédouines du Néguev dont les maisons et les villages subissent les destructions réitérées.

La loi sur « l'État-nation », adoptée par le « Comité sur la Loi fondamentale » de la Knesset, va donner très prochainement un caractère constitutionnel au caractère exclusivement juif de l'État.

Elle le fait en mettant en avant un supposé droit à l'autodétermination du « peuple juif », - à l'opposé de la

vision d'un État de tous ses citoyens dans des frontières internationalement reconnues -, en inscrivant dans la loi fondamentale Jérusalem capitale d'Israël et en retirant à la langue arabe son statut de langue officielle.

Sûre de l'appui inconditionnel de l'administration Trump, l'équipe au pouvoir a décidé qu'elle pouvait s'affranchir de toute règle juridique fondée sur les droits humains.

Avec l'adoption imminente de cette loi, il sera impossible de continuer à présenter Israël comme une démocratie : un État qui met à part près de 20% de sa population est un État d'apartheid.

Monsieur Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, en visite en Israël, va-t-il fermer les yeux sur cette réalité ? La France va-t-elle continuer à faire comme si de rien n'était et continuer à coopérer avec cet État ? On le voit aujourd'hui : la complaisance érigée en ligne politique et le refus de sanctionner les violations du droit ne mènent qu'au pire.

Le bureau national de l'AFPS, 26 mars 2018

Lire aussi : [Sur le site de l'AFPS](#)

- Emplacement : [Vous êtes ici : Accueil](#) > [Qui sommes-nous ?](#) > [Les membres](#) >
- Adresse de cet article :
<https://plateforme-palestine.org/La-Knesset-sur-le-point-d-officialiser-l-apartheid>